



La reconnaissance du bois

C'est presque un soulagement de tirer un trait sur les difficultés de 2009, ça permet d'entrevoir l'avenir d'un ciel nouveau et de consacrer nos efforts aux contributions positives de la forêt.

Même si le Sommet de l'ONU tenu en décembre dernier à Copenhague n'a pas été considéré comme un succès, certains consensus favorisent les forêts en confirmant leur rôle et celui des produits du bois dans la lutte contre les changements climatiques. La conclusion des spécialistes est catégorique, l'utilisation du bois plutôt que des combustibles fossiles est une façon concrète et efficace d'abaisser les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre et de séquestrer le carbone.

Le bois est le seul matériau de construction qui soit à la fois renouvelable, recyclable et réutilisable. Le bois pollue moins que l'acier, le béton ou l'aluminium. Il est donc le plus performant dans le cadre d'une analyse de cycle de vie de ces matériaux et se distingue par le fait qu'il peut séquestrer du carbone. Le bois a définitivement tous les atouts pour aider à contrer les changements climatiques.

L'augmentation de l'utilisation des produits du bois et de la biomasse forestière est une bonne nouvelle pour le secteur forestier mais une condition s'impose, ceux-ci doivent provenir de forêts aménagées selon les principes de développement durable. À nouveau, la nécessité de certifier les forêts privées s'exprime dans cette déclaration.

Le gouvernement a fait un premier pas en rendant public en mai 2008 sa *Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec*. Elle préconise principalement l'augmentation de l'utilisation des produits du bois dans le secteur de la construction non résidentielle ainsi que l'intensification de l'usage des produits de bois d'apparence. Ultiment, l'objectif est de multiplier par trois la consommation de bois de charpente et d'apparence ce qui, en plus d'avoir un impact positif sur le développement du secteur forestier, permettrait de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

De plus, l'utilisation du bois de chauffage dans de grandes institutions comme les hôpitaux et

les écoles permettrait aussi d'augmenter la performance environnementale en diminuant les émissions de gaz à effet de serre.

Il m'apparaît de plus en plus clair que les principaux jalons permettant aux forêts et au bois d'être reconnus officiellement pour leurs effets positifs au niveau de l'environnement sont maintenant en place. Cependant, cela ne se traduit pas encore concrètement pour les producteurs de bois qui aménagent sainement leurs forêts. Celles-ci, acti-

« La conclusion des spécialistes est catégorique. L'utilisation du bois plutôt que des combustibles fossiles est une façon concrète et efficace d'abaisser les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre et de séquestrer le carbone. Le bois est le seul matériau de construction qui soit à la fois renouvelable, recyclable et réutilisable. Le bois pollue moins que l'acier, le béton ou l'aluminium. Il est donc le plus performant dans le cadre d'une analyse de cycle de vie de ces matériaux et se distingue par le fait qu'il peut séquestrer du carbone. Le bois a définitivement tous les atouts pour aider à contrer les changements climatiques. L'augmentation de l'utilisation des produits du bois et de la biomasse forestière est une bonne nouvelle pour le secteur forestier mais une condition s'impose, ceux-ci doivent provenir de forêts aménagées selon les principes de développement durable. À nouveau, la nécessité de certifier les forêts privées s'exprime dans cette déclaration. Le gouvernement a fait un premier pas en rendant public en mai 2008 sa Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec. Elle préconise principalement l'augmentation de l'utilisation des produits du bois dans le secteur de la construction non résidentielle ainsi que l'intensification de l'usage des produits de bois d'apparence. Ultiment, l'objectif est de multiplier par trois la consommation de bois de charpente et d'apparence ce qui, en plus d'avoir un impact positif sur le développement du secteur forestier, permettrait de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre. De plus, l'utilisation du bois de chauffage dans de grandes institutions comme les hôpitaux et

vement aménagées, absorberaient plus de carbone que les forêts laissées à elles-mêmes, ce qui contribuerait à la lutte aux gaz à effet de serre. Pouvons-nous espérer que les propriétaires forestiers puissent un jour vendre des crédits sur les bourses du carbone?

Pour compléter ce qui manque, il faudra que les gouvernements intègrent concrètement les forêts aux accords internationaux sur le climat et rétribuent directement les personnes qui les aménagent. Aus-

si, les aides financières permettant la transformation d'équipements utilisant des combustibles fossiles pour ceux utilisant du bois doivent être majorées afin que les producteurs puissent fournir, à des conditions convenables, le bois d'énergie nécessaire à leur fonctionnement.

La boucle serait ainsi bouclée, les forêts seraient de mieux en mieux aménagées et l'environnement meilleur pour tous.

Caroline Houde, ing. J.
Directrice adjointe à l'information et au développement

*L'Information du forestier
janvier 2010*